



## LE COIN DU PRÉSIDENT

### LOBBYING POUR L'ENTENTE DE BOIS D'OEUVRE

Comme la plupart d'entre vous le savez déjà, les États-Unis ont imposé une taxe de 20% sur le bois d'œuvre canadien. Même si leurs allégations sont injustifiées et que le Canada a gagné chaque allégation auparavant, ils imposent quand même la taxe de 20% sur le bois d'œuvre canadien. Ceci n'inclus pas la charge d'anti-déversement que les États-Unis imposeront en plus du 20% à partir du 23 juin.

Les États-Unis ont investigué cinq compagnies pour en arriver au 20%. Les compagnies étaient West Frazer qui était à 24%, Canfor qui était à 20.56%, Tolko qui était à 19.5%, Resolute qui était à 12.82% et Irving qui était à 3.02%. Toutes les autres compagnies au Canada sont sujet à une taxe de 20% avec 3 mois de paiements rétroactifs. Les cinq compagnies qui ont été investiguées ne sont pas sujet aux paiements rétroactifs parce qu'ils n'ont pas été trouvées coupables d'augmenter leurs exportations. Les États-Unis prétendent que les autres compagnies canadiennes ont augmenté leurs exportations et par conséquent sont imposé le 3 mois de paiements

rétroactifs. Pour les États-Unis, le plus haut les taxes, le meilleur pouvoir de négociation ils auront à trouver une résolution en leur faveur.

La dernière entente sur le bois d'œuvre à laisser les travailleurs et les communautés de cour. Nous voulons nous faire entendre cette fois-ci et nous croyons que la nouvelle entente devrait avoir ces points afin d'adresser les inquiétudes des travailleurs et des communautés.

1. Que cette entente négociée place les communautés et familles en premier.
2. Cette entente se doit d'assurer que les emplois local et de l'industrie soient protégés.
3. Des garanties de prêt fédéral.
4. L'industrie canadienne a besoin d'un accès équitable au marché du bois des États-Unis (égal à celui des producteurs de pays tiers)
5. Les plans du développement industriel ciblé doivent être développés en pensant aux travailleurs.
6. La santé de la forêt doit aussi faire partie du plan – replanter et s'assurer que nos forêts soient durables pour les

générations à venir.

7. Toutes les taxes perçues devraient être retournées à l'industrie à l'intérêt, et au long terme devraient être utilisées pour un fonds de rétablissement de communauté.

Le Conseil du Bois des Métallos, dont votre Section Locale fait partie, a établi une stratégie afin d'adresser les inquiétudes de nos membres et pousser notre agenda de l'avant. Dans les prochaines semaines et mois, votre Section Locale participera à du lobbying sur les gens qui font les décisions à Washington D.C. pour leur laisser savoir notre position et les éduquer sur la vérité de l'industrie forestière au Canada et aussi l'impact que ça a sur le marché américain.

Nous allons aussi lobbyé le Comité canadien, les sept ministres appointés par Trudeau pour négocier la nouvelle entente. Nous voulons leur laisser savoir notre position et les besoins et inquiétudes de nos membres.

Nous avons l'intention de rencontrer les députés de notre région pour aider et pour leur support sur notre position.

Nous allons aussi aller chercher de l'aide au niveau municipal sous la forme d'une résolution qui serait passée au conseil municipal afin de supporter notre position.

Une lettre sera composée pour la Section Locale et envoyée au Premier Ministre Trudeau afin de le faire prendre conscience de notre position.

Enfin et surtout, nous allons bâtir des alliances avec d'autres partenaires qui seront affectés par cette nouvelle entente sur le bois d'œuvre.

Comme vous pouvez voir, votre Section Locale sera occupée dans les prochains et mois et nous allons peut être demander à certains d'entre vous de nous aider dans votre région. Espérons qu'ensemble nous réussirons à atteindre une meilleure entente.

Je veux prendre cette opportunité pour vous souhaiter, à vous et votre famille, des vacances en sécurité. Profitez-en puisque vous les méritées sûrement.

Fraternellement;  
Guy Bourgouin



**Bourses d'études offertes par notre Section Locale: 2 x 1,000.00 \$**

**Éligible: Enfants de nos membres qui s'inscrivent aux études post secondaires**

**Date Limite: 1er juillet 2017**

**Formulaire de demande: [www.uswlocal1-2010.ca](http://www.uswlocal1-2010.ca) ou contactez-nous**

## Une Conférence Internationale des Métallos très émotionnelle

Neuf délégués de votre Section Locale ont assisté à la Conférence Internationale des Métallos à Las Vegas. Vos délégués ont traité avec des résolutions afin de faire avancer notre Syndicat et ont écouté plusieurs conférenciers et invités de différents pays parler des problèmes auxquels fait face le mouvement syndical.

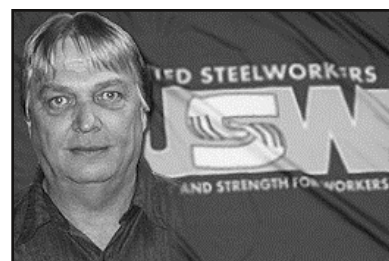
Malheureusement pour nos délégués, cette conférence fut très émotionnelle puisqu'un des représentants syndical de votre Section Locale, le Confrère Bruce Frost, a eu une attaque de cœur le jour avant le début de la conférence. Confrère Frost était au restaurant de son hôtel lorsque l'incident est arrivé. Heureusement pour lui il y avait des gens autour qui l'ont réanimé et il fut apporté par ambulance à l'hôpital Spring Valley, où ils ont installé un pacemaker

temporaire. Cette nuit-là, Bruce a été stabilisé et allait bien. Le matin suivant, lorsque nous sommes allés le visiter pour voir comment il allait sa condition avait empirée. Il fut placé dans coma et son problème était maintenant avec ses poumons. Les employés de l'hôpital croient que de la nourriture ou du liquide s'était rendu dans ses poumons et que Bruce était un homme très malade et sa situation était critique. Nous avons été avisés d'appeler les membres de sa famille pour qu'ils puissent être à ses côtés. Sa famille est tout de suite venue pour être avec lui. Heureusement, Bruce montrait des signes positifs lorsque sa famille est arrivée, mais il n'était pas hors de danger.

À la Conférence, des délégués venaient nous voir, moi et nos délégués, pour donner de l'argent pour aider sa famille. Un bon ami de Bruce et de

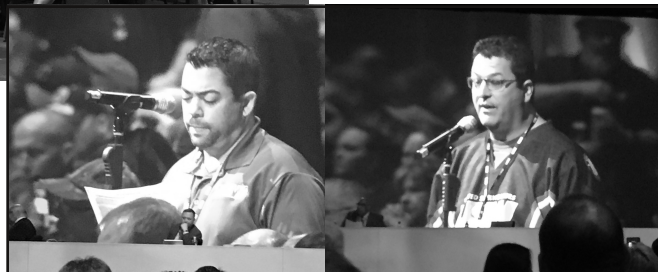
notre Section Locale, le Confrère Don Guest, Président de la Section Locale 1-500, m'a approché pour proposer d'ouvrir une campagne de Go Fund Me pour Bruce. La réaction fut immédiate. Nos Confrères et Consoeurs des Métallos à la Conférence ont fait des dons de plus de huit mille dollars pour aider à supporter la famille à Bruce. De la part de sa famille et de la Section Locale, je voudrais remercier le Confrère Don Guest d'avoir établie cette campagne pour Bruce et aussi les Confrères et Consoeurs qui ont fait des dons.

Le Confrère Frost sorti de l'hôpital Spring Valley deux semaines plus tard et retourna au Canada à l'hôpital de Thunder Bay. Il fut par la suite transféré à l'hôpital de London où il a eu son pacemaker permanent. Sa condition s'est par la suite améliorée et il est retourné à l'hôpital de Thunder Bay. Il est retourné chez lui le 11 mai dernier. Le Confrère Frost récupère maintenant à la maison et, le connaissant, nous le verrons sûrement prendre du mieux et revenir s'occuper de ses membres.



Confrère Bruce Frost, 2e Vice-Président et représentant syndical

### Conférence Internationale des Métallos Las Vegas, Nevada 10 au 13 avril, 2017



Confrère Guy Bourgouin, Président de la Section Locale 1-2010, et Confrère Wesley Ridler, membre de OLG, adressent les gens présents à la Conférence Internationale des Métallos





## DES DÉFIS À VENIR AVEC LES NÉGOCIATIONS DES OPÉRATIONS FORESTIÈRES ET DES SCIERIES

La plupart des lieux de travail dans les régions de Hearst, Hornepayne et White River sont en opération, sauf pour les opérations forestières qui ne travaillent pas présentement mais qui sont cédulés pour recommencer en juin ou juillet.

### Hornepayne:

La scierie est en opération depuis janvier. Il y a eu des problèmes avec l'approvisionnement de billots mais la compagnie a réussi à demeurer en opération malgré les problèmes associés à la réouverture/redémarrage d'une scierie et d'opérations forestières.

### Aramark:

Nous avons conclu une entente avec Aramark Canada Ltd. le 8 mars dernier et les membres ont ratifié cette

entente le 19 mars 2017. Cette entente de 3 ans inclue des augmentations de salaires de 1.5% par année, des augmentations pour l'allocation de souliers, le Régime de Retraite, la paye en guise d'avantages sociaux pour les employés à temps partiel et des changements dans le langage qui font l'affaire des membres.

### Maison Renaissance:

L'Entente Collective chez Maison Renaissance c'est terminée le 31 mars 2017. Les négociations sont cédulées de commencer le 19 et 20 juin. Plus de détails dans le prochain numéro.

### Les prochaines négociations pour les scieries et les opérations forestières:

La plupart des Ententes

Collectives des scieries et opérations forestières se termineront en septembre 2017. Nous avons amasser les demandes pour chaque lieu de travail. Nous avons aussi eu les Conférences salaires pour les scieries et opérations forestières en mars et mai. Nous sommes maintenant prêts à négocier avec les compagnies. À suivre dans le prochain numéro.

### Réunion du Comité de Santé Sécurité de la Section Local 1-2010:

Notre Comité de Santé Sécurité s'est rencontré le 25 et 26 mai dernier. 21 membres du comité ont assisté à la réunion. Ils ont reçu de la formation sur le Feu et explosion, et aussi sur les Incidents critiques et stress traumatique, donnée par le Confrère Ron Boucher du

Centre de Santé et Sécurité des travailleurs. Les élections ont eu lieu pour élire les délégués qui iront à la Conférence Internationale de Santé et Sécurité qui aura lieu en mars 2018 à Pittsburgh. Aussi deux délégués, soient la Consoeur Janet Daigle (Centre de Santé communautaire de Sudbury) et le Confrère Donald Loveday (Shuniah Forest Products) iront à la prochaine Conférence Nationale de Santé et Sécurité qui aura lieu à Vancouver durant la première semaine d'octobre. Plus de détails dans le prochain numéro.

Je prends cette oportunité pour souhaiter à tous un bel été. Soyez sécuritaire.

Fraternellement;  
Jacques Jean

## STRESS DÛ À LA CHALEUR

### En quoi consiste le stress dû à la chaleur?

Le stress dû à la chaleur, ou stress thermique, est créé lorsque des conditions météorologiques chaudes et humides conjuguées à une activité physique affaiblissent et dominent le système naturel de refroidissement du corps humain. Il en résulte des symptômes allant des crampes et de l'évanouissement à de l'épuisement dû à la chaleur ou même à un coup de chaleur. Le coup de chaleur est une forme de stress dû à la chaleur qui peut tuer rapidement.

Les facteurs environnementaux qui influent sur le stress dû à la chaleur sont notamment la température de l'air, l'humidité, le mouvement de l'air et les sources de chaleur rayonnante, comme un travail en plein soleil ou près de grands objets chauds. Les facteurs

liés à l'emploi qui influent sur le stress dû à la chaleur sont les exigences physiques de l'Emploi et la fréquence et la longueur des pauses.

L'exposition à la chaleur peut se produire dans de nombreux lieux de travail. Les fours, les boulangeries, les fonderies et les appareils produisant de la chaleur sont d'importantes sources de chaleur dans les lieux de travail. Dans le cas de travailleurs et travailleuses en plein air, l'exposition directe aux rayons du soleil est généralement la principale source de chaleur. Dans les mines, la chaleur produite par les pierres environnantes et le matériel proche contribue à l'exposition à la chaleur. L'humidité dans les lieux de travail est aussi un facteur de stress dû à la chaleur.

Exemples de symptômes du stress dû à la chaleur :

transpiration excessive, maux de tête, éruptions cutanées, crampes, vertiges et évanouissements.

### Que peuvent faire les travailleurs et travailleuses pour se protéger?

Exemples de mesures que les travailleurs et travailleuses peuvent prendre pour se protéger contre le stress dû à la chaleur :

- Boire beaucoup de liquide pour remplacer la transpiration. Boire une tasse d'eau toutes les 20 minutes.
- Éviter de travailler directement sous le soleil (pour réduire l'apport de chaleur et le risque de coup de soleil).
- Réduire le rythme de travail.
- Augmenter le nombre de pauses et prendre des pauses dans des endroits frais ou ombragés.
- Planifier le travail le plus intense pour des périodes plus fraîches.
- Porter des vêtements de couleur claire ou légers.
- Réduire les exigences physiques

du travail en utilisant des appareils, ex. des treuils.

### Que peuvent faire les employeurs pour protéger les travailleurs et travailleuses?

Les employeurs ont l'obligation en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail, de prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour protéger les travailleurs et travailleuses. Cette disposition signifie notamment d'élaborer des politiques et marches à suivre concernant un environnement de travail chaud pour protéger les travailleurs et travailleuses œuvrant dans des environnements chauds qui sont causés par des processus de travail chauds ou des conditions atmosphériques chaudes.

Exemples de mesures que les employeurs peuvent prendre pour protéger leurs travailleurs et travailleuses contre le stress dû à



## 2017 EST UNE ANNÉE TRÈS OCCUPÉE AVEC LES NÉGOCIATIONS

### Canadian Blood Services

Les membres de Canadian Blood Services se sont rencontrés en février pour prendre les demandes pour les négociations puisque leur Convention Collective s'est terminée le 31 mars 2017. Nous avons débuté les négociations en juin et nous espérons pouvoir rapporter sur une nouvelle entente avec cette unité pour notre prochaine édition de l'Écho Syndical.

### Centre de Santé du Grand Sudbury

La même chose pour nos membres au Centre de Santé du Grand Sudbury. Leur Convention Collective s'est

aussi terminée le 31 mars. Le 27 février dernier nous avons rencontré les membres pour prendre leurs demandes. Les négociations ont débutées le 23 mai et nous espérons pouvoir rapporter sur une nouvelle entente dans notre prochaine édition de l'Écho Syndical.

### Tembec Opasatika – Camionneurs

Tel que mentionné dans la dernière édition de l'Écho Syndical, la Section Locale et les camionneurs de Tembec Opasatika étaient en négociations avec la Compagnie. Les membres ont ratifié une nouvelle Entente de 3 ans qui inclue des

augmentations de leur taux de base des camions, une augmentation pour le remboursement pour leurs permis de longueur d'arbre et à partir de décembre 2018 les camionneurs de cette opération seront les premiers à charrier pour la Compagnie (Tembec). Cela devrait créer plus de travail pour ces camionneurs dans le futur.

Pour ce qui est de la scierie de Tembec Cochrane, de Rockshield Engineered Wood Products à Cochrane, de Maison Arc En Ciel à Opasatika, des opérations forestières et employés de bureau de Tembec Spruce Falls et des opérations

forestières de Tembec Opasatika; toutes ces unités doivent négocier. Nous avons rencontré les membres pour prendre leurs demandes et nous avons des dates de cédulées pour commencer ces négociations. Comme vous pouvez le voir, ce sera une année très occupée par les négociations.

Sur ce, je voudrais souhaiter à tous un été joyeux et sécuritaire!! Profitez de vos vacances avec votre famille et amis!!! Passez un bel été.

Fraternellement;  
Eric Carroll

## Le Comité des Femmes du Local 1-2010

### Réunion du Comité des Femmes

#### Novembre 2016

La deuxième rencontre du Comité des Femmes d'Acier comptait treize femmes autour de la table au bureau de Kapuskasing. Durant nos deux jours nous avons vu de nouveaux visages qui se sont joints à nous, nous avons discuté de problèmes que vivent les femmes dans leur milieu de travail respectif et nous avons eu un atelier offert par deux Consœurs de

Sudbury et Toronto.

En tant que présidente, je sens une forte union entre les femmes du comité. En tant que femme s'il-vous-plait prenez le temps de regarder une Consœur et réaliser que vous êtes au même niveau sur le marché du travail et que vous devriez montrer de la solidarité.

J'aimerais remercier Kelly Miller de Thunder Bay pour son dévouement au courant de

l'année avec des ventes de pâtisseries en passant par ramasser des denrées non périssables pour la banque alimentaire et j'en passe. Nous sommes toutes fières de toi Kelly.

### Issues pour les femmes

Même en 2017 les femmes rencontrent encore des problèmes sur le marché du travail. Après 40 années de lutte en vue d'obtenir des services de garde abordables, accessibles et de qualité au Canada, cette lutte se poursuit malgré le budget fédéral dévoilé récemment prévoyant du financement à long terme. Le service de garde est un système de marché gratuit en ce moment, et non pas un service public. Ce que nous

cherchons à voir, c'est d'adopter un accord. Les conditions sur le financement doivent servir à établir un système de garderie public, accessible, flexible et abordable dans les provinces.

Le 30 mars, Ken Neumann mentionnait que notre syndicat s'est engagé envers des actions progressistes en matière d'équité salariale et de services de garde. En tant que femme et faisant partie du comité des femmes d'acières, je vais continuer de me battre pour ces enjeux, pour toutes les femmes du Canada et partout ailleurs.

Caroline Demers  
Présidente du Comité des Femmes du Local 1-2010



Derrière, gauche à droite: Susan Morson, Janet Moffat, Carole Proulx, Randi Dillon, Gisele Pintar, Christiane Baillargeon, Jennyfer Dinnissen

Devant, gauche à droite: Lori Sanders, Ginette Lachance, Chantal Boissonneault, Caroline Demers, Christiane Cousineau, Kelly Miller, Ashley Malherbe, Terri Rita



Joignez-vous à notre groupe facebook pour vous tenir au courant des activités du Comité des Femmes:

**USW 1-2010 Women of Steel**

<https://www.facebook.com/groups/485222258322748/>



Vous pouvez aussi nous contacter par courriel:  
**womenofsteel12010@gmail.com**



**Stress dû à la chaleur... suite de la page 3**

la chaleur :

- Réduire la température et l'humidité au moyen de la climatisation.
- Prévoir des lieux de repos climatisés.
- Augmenter la fréquence et la durée des pauses.

- Planifier les travaux exigeant de plus grands efforts pendant les périodes plus fraîches de la journée.
- Mettre à la disposition des travailleurs et travailleuses de l'eau potable fraîche et leur rappeler d'en boire une tasse toutes les 20

minutes.

- Prévoir des travailleurs et travailleuses supplémentaires ou ralentir le rythme de travail.
- Former les travailleurs et travailleuses pour qu'ils reconnaissent les signes et les symptômes du stress dû à la

chaleur et qu'ils mettent en place un système de surveillance mutuelle, car ils ne peuvent probablement pas détecter eux-mêmes leurs propres symptômes.



## NOUVELLE ENTENTE POUR LE CASINO OLG DES NÉGOCIATIONS POUR DALLAN APPROCHENT

**Casino OLG**

Les négociations ont commencées le 28 novembre 2016 pour les employés du plancher et des employés de bureau du Casino OLG. Leurs premières Ententes Collectives se terminaient le 31 octobre 2016. Plusieurs issues et demandes ont été apportées et le comité de négociation, contenant un membre de chaque département, a passé au travers chaque offre et contre-offre des représentants d'OLG. Le groupe a réussi à négocier deux nouvelles ententes de 3 ans qui se termineront le 31 octobre 2019. Ils ont gagné des changements au langage de cédules, conditions de travail, augmentations de salaires et un montant forfaitaire pour avoir parti du Plan de Pension de l'Ontario. Ces deux unités, qui comportent un total de 200 travailleurs, ont ratifié leurs Mémoires le 7 décembre 2016.

Un mois après la ratification, OLG a annoncé le nom du fournisseur de service qui prendra en main les opérations quotidiennes du casino à partir du 30 mai 2017. La compagnie s'appelle

Gateway Casino. Les nouveaux propriétaires prendront pleine responsabilité des Ententes Collectives et des employés syndiqués. Les autres employés tels que superviseurs, sécurité et surveillance qui ne sont pas protégés sous une Entente Collective ont été donné des offres d'emploi qui sécuriseront leurs conditions de travail actuelles pour un an.

**Wanson et North American lumber**

Ces deux ententes se sont terminées le 28 février 2017. Les demandes ont été prises et les négociations ont débutés à la fin mai.

**Dallan L.P. Usine de Pâtes à Papier de Thunder Bay**

Les demandes pour cette unité ont été reçues. Les propositions ont été assemblées et ont été présentées à la Compagnie le 8 mai 2017. Dallan embauche approximativement 40 membres sur ce site. Dallan L.P. a aussi des Ententes Collectives à la scierie de Thunder Bay et fournis des services d'équipement lourd aux scieries de Resolute Ignace et Resolute Atikokan.

**Resolute Atikokan - scierie**

La scierie d'Atikokan continue à atteindre leurs objectifs de façon constante. Nous avons eu deux réunions de membres depuis le dernier bulletin. Malheureusement, la Royal Canadian Legion, qui est le site habituel pour les réunions, était en réparations et je n'ai pu trouver un autre site qui pouvait accommoder tous les membres en même temps. Depuis, nous avons été capable de reprendre l'utilisation de la Légion et avec l'aide du steward nous avons trouvé un autre endroit au cas où nous devrions changer de place. Regardez votre tableau d'affichage pour les réunions futures et d'autres documents reliés au syndicat.

Un grief concernant l'interprétation de classification a été résolu avec les taux appropriés qui sont maintenant payés pour *level (1) debarker operator*, rétroactif au 1er janvier 2017. Après de longues conversations entre le Syndicat et la Direction, Resolute a commencé à utiliser l'Entente Collective en ce qui a trait à la formation d'apprentis. Nous espérons que ceci est le début de bonnes choses à venir pour

les membres, tant jeunes que plus vieux, qui désirent améliorer leurs compétences.

**Resolute – Scierie d'Ignace**

Nous avons commencé l'année avec plusieurs griefs tels que les heures de travail, avis approprié de mise-à-pied, classifications et terminaison. La plupart ont été résolus pour le mieux des membres. Le 2 mai dernier, la Section Locale a été informée d'une fermeture d'une semaine dû à un bas niveau de billots. Les inventaires ont depuis été ajustés et la production continue. Un 3e quart a été ajouté depuis la dernière semaine de mars. Une production sans interruption est prévue pour les saisons de l'été et de l'automne.

L'usine McKenzie Lumber à Hudson demeure fermée.

J'aimerais souhaiter à tous mes Confrères, Consoeurs et camarades un bel été. Ayez du plaisir et profitez de vos familles.

Et le plus important: "Travaillez en sécurité"

Fraternellement;  
Jason Lacko



BON ÉTÉ À TOUS! PASSEZ DE BELLES VACANCES EN SÉCURITÉ!

Ce bulletin est  
publié par:  
Les Métallos

### Section 1-2010

20 Riverside Drive  
Kapuskasing, Ont.  
P5N 1A3  
Tel: (705) 335-2289  
Fax: (705) 335-5428  
Courriel:  
usw12010@outlook.com  
Site Web:  
www.uswlocal1-2010.ca

### Comité Exécutif

#### Président:

Guy Bourgouin

#### 1er Vice-Président:

Jacques Jean

#### 2e Vice-Président

Bruce Frost

#### 3e Vice-Président:

Rémi St-Martin

#### Secr. financier:

Eric Carroll

#### Secr. archiviste:

Jason Lacko

#### Conducteur:

Guy Veilleux

#### Gardien:

Léo Levasseur

#### Membres du conseil:

##### Zone 1:

John Krahn  
Matthew Turner

##### Zone 2:

Wesley Ridler  
Dave Lyght

##### Zone 3:

Gary Pearson  
Darrel Gaudreau

##### Zone 4:

Daniel Touchette  
Marcel Rodrigue

##### Zone 5:

Roger Beland  
Jean Laurin

#### Syndics:

Christiane Cousineau  
Claude Carrière  
Jennyfer Dinnissen



### Conférence des Salaires Opérations Forestières 30 et 31 mars, 2017

Vingt délégués de différentes opérations forestières de la Section Locale se sont rencontrés au bureau de Thunder Bay pour participer à la conférence de salaires des opérations forestières. Durant cette réunion de deux jours, les délégués ont établi un document pour la prochaine ronde de négociations pour qu'un patron puisse être établi avec les employeurs. Les employeurs choisis pour établir le patron sont Lecours et Tembec Hearst. Ces deux comités de négociation devront travailler fort puisqu'établir un patron n'est pas

une tâche facile à accomplir. Mais, connaissant ces deux groupes, je sais qu'ils sont capables de surmonter ce défi. Les négociations devraient commencer en début septembre puisque la plupart des Ententes Collectives se terminent en août. Espérons que lors de notre prochaine édition nous aurons les résultats des négociations à vous rapporter.

### Conférence des Salaires Scieries 4 et 5 avril, 2017

La Conférence des Salaires des Scieries de notre Section Locale s'est déroulée à Hearst. Vingt-cinq délégués de différentes scieries se sont rencontrés afin

d'établir un document de négociation. En préparant ce document, les comités ont dû discuter afin de faire certain que leurs demandes locales étaient adressées. Durant cette réunion de deux jours, les délégués ont décidé quelles scieries établiraient le patron. Il fut décidé que ce serait le groupe Tembec, soient Hearst et Cochrane, qui établirait le patron comme aux dernières négociations. Comme leurs confrères des opérations forestières, ces deux comités devront travailler fort mais ils ont l'expérience et les connaissances pour y arriver. Nous espérons pouvoir rapporter les résultats de ces négociations dans notre prochaine édition.

## LA CSPAAT ET VOUS - EXAMENS DE SANTÉ

### Quelles sont les responsabilités du travailleur blessé lorsqu'il s'agit des examens de santé?

Généralement, les travailleurs qui reçoivent des prestations de la CSPAAT doivent coopérer lorsqu'il s'agit de leurs soins de santé et leur retour au travail. Cela peut exiger des examens de santé pour plusieurs raisons telles que déterminer les soins de santé appropriés, évaluer la blessure ou pour évaluer les habiletés et limitations du travailleurs d'après la blessure.

Generally, workers who receive workplace safety and insurance benefits must co-operate in their health care and return to work. This may require health examinations for a number of reasons such as determining appropriate health care, assessing permanent impairment for non-economic loss benefits or assessing a worker's abilities and limitations given the injury.

### Quand faut-il effectuer un examen de santé?

La CSPAAT ou l'employeur peut demander qu'un travailleur se soumette à un examen de santé si cet examen :

- favorisera le retour au travail

rapide et sécuritaire du travailleur,

- contribuera à régler les divergences d'opinion existant entre les professionnels de la santé, ou

- aidera à établir si la lésion est reliée au travail et à clarifier sa nature, le diagnostic, le degré de déficience ou les restrictions physiques du travailleur.

La CSPAAT peut aussi demander que le travailleur se soumette à un examen de santé, si cet examen :

-favorisera la réintégration du travailleur a marché du travail dans un emploi ou une entreprise approprié;

-permettra au travailleur de recevoir des traitements médicaux le plus rapidement possible.

L'employeur peut aussi demander que le travailleur se soumette à un examen de santé si cet examen :

- lui permettra d'obtenir de nouveaux renseignements importants auxquels il n'aurait pas eu accès en consultant le dossier d'indemnisation.

### Examen de santé demandé par l'employeur : Et si le travailleur refuse?

Le travailleur peut s'opposer à l'examen de santé demandé par l'employeur. Dans ce cas, il doit aviser l'employeur de son opposition. Si l'employeur désire que la CSPAAT ordonne au travailleur de se soumettre à l'examen, il doit présenter une demande écrite à la Commission dans un délai de 14 jours. Lorsque la CSPAAT reçoit la demande, elle établit si un examen de santé est justifié et s'il est relié à la lésion, à la maladie ou à l'état de santé pour lequel le travailleur réclame des prestations.

### Qu'arrive-t-il si le travailleur refuse de se soumettre à un examen que la CSPAAT juge approprié?

Dans ce cas, la CSPAAT établit si le travailleur refuse de se soumettre à l'examen pour un motif ou une excuse raisonnable, comme des conditions météorologiques difficiles, un décès dans sa famille immédiate ou une maladie grave. En l'absence de motif ou d'excuse raisonnable, la CSPAAT peut réduire ou suspendre les prestations, et ce pour toute la période durant laquelle le travailleur refuse de se soumettre à l'examen.